

Cet été Profession Banlieue sera fermé du 1^{er} au 23 août 2013.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances... à la quête du soleil.

Pour préparer la réforme de la politique de la ville, allons refaire le plein d'énergie !

MOUVEMENTS

• Préfecture de Seine-Saint-Denis
Départ de Christian Lambert, préfet. Il est remplacé par Philippe Galli.

RENDEZ-VOUS

• « 5^e Forum national de la démocratie participative : la participation au concret », organisé par la ville d'Aulnay-sous-Bois, le Réseau national de démocratie participative et le Cidefe, les 6 et 7 septembre 2013 à Aulnay-sous-Bois.

☎ 01 48 79 65 86

✉ cinquiemeforum@aulnay-sous-bois.com

• « Santé publique et environnements de vie : transports-mobilité, déplacement, aménagement de l'espace », colloque organisé par la Société française de santé publique en partenariat avec la Srsr Languedoc-Roussillon, les 16 et 17 septembre 2013 à Paris.

☎ 03 83 44 94 09

✉ pn@sfsp.info

• L'association des maires de France **Ville & Banlieue fête ses 30 ans** les 19 et 20 septembre 2013 à Rézé.

☎ 01 47 00 27 00

✉ contact@ville-et-banlieue.org

LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA VILLE EN MARCHÉ...

Douze sites pour préfigurer les futurs contrats de ville, un projet de loi en discussion, des conventions signées avec différents ministères ou associations d'élus, un accord de partenariat européen... Le « nouveau » paysage institutionnel de la politique de la ville commence à prendre forme.

Le carroyage des foyers fiscaux

Depuis le dernier Comité interministériel des villes qui s'est tenu le 19 février dernier, les discussions vont bon train sur la méthode pour repérer les territoires les plus en difficulté : le carroyage et un critère unique : le nombre d'habitants dont les revenus sont inférieurs de 60 % ou plus au revenu médian national.

Le carroyage, c'est la France découpée en carreaux de 200 m par 200 m. Cette méthode était jusqu'alors utilisée par la Direction générale des impôts pour établir des données sur les revenus fiscaux localisés. L'objectif du ministère est désormais d'avoir une géographie prioritaire plus précise et non contestable, « une nouvelle géographie qui se veut simple, lisible, objective... et donc transparente... un critère unique et révélateur des différents types de précarité et difficultés concentrées sur un territoire ».

Des conventions signées

Depuis février, des conventions ont été signées entre le ministère de la Ville et différents ministères pour favoriser l'accès aux droits sociaux, la connaissance des dispositifs de prévention et l'offre de soins de premier recours (ministère des Affaires sociales et de la Santé), ou pour adapter le service public de l'emploi aux besoins des quartiers prioritaires (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle). Mais quand sera signée la convention avec le ministère de l'Éducation nationale ? ou avec la Justice ?

Quant à la convention signée avec l'Association des régions de France, elle engage les Régions à cibler au moins 10 % des crédits européens du Feder sur les territoires de la politique de la ville ou à s'associer aux futurs contrats de ville sur leurs compétences propres. L'Assemblée des communautés de France, pour sa part, propose l'ouverture d'un chantier sur les solidarités financières intercommunales.

Une future « dotation politique de la ville »

Dans son rapport « Péréquation et politique de la ville », François Pupponi préconise la création d'une « dotation politique de la ville » (DPV), libre d'emploi, conditionnée au renforcement de la solidarité intercommunale notamment par la dotation de solidarité communautaire.

Deux scénarios sont proposés pour l'abondement de la DPV : une dotation unique et libre d'emploi qui incluerait les subventions versées aux associations ; la combinaison d'une dotation libre d'emploi et des crédits du programme 147 destinés aux associations.

Le lancement des sites de préfiguration

Le 18 juin, lors de la première réunion nationale de lancement de la préfiguration, le ministre rappelait les ambitions de cette nouvelle politique de la ville : renforcer la mobilisation du droit commun, faire jouer l'effort de solidarité et la logique d'agglomération et mieux articuler les problématiques urbaines et sociales. Mais où trouver les marges possibles de mobilisation du droit commun en Seine-Saint-Denis quand on en constate déjà les carences ? Où trouver des enseignants remplaçants ? Faudra-t-il les prendre aux autres départements franciliens ?

Le ministre rappelait également la place des centres de ressources présents dans chacun des douze sites en préfiguration, dont celui de Plaine Commune, « dans l'accompagnement indispensable et pertinent qu'ils font des acteurs, à la préparation de ces futurs contrats ».

Un projet de loi

Enfin, le projet de loi « relatif à la ville et à la cohésion urbaine » reprend les éléments des débats de la concertation : il entend resserrer la politique de la ville sur son objectif premier : la réduction des écarts entre les quartiers prioritaires et les autres. Il y a urgence, rappelle le texte : « Le taux de pauvreté des zones urbaines sensibles (ZUS) est trois fois plus élevé que dans les autres territoires, le taux de chômage près de deux fois et demie supérieur ». Il précise également que les nouveaux contrats de ville seront pilotés à l'échelle de l'intercommunalité en articulation avec l'ensemble des communes concernées, et qu'ils s'inscriront dans la temporalité des mandats municipaux. Enfin, il crée une nouvelle instance d'observation et d'évaluation de la politique de la ville qui se substituera à l'Observatoire national des zones urbaines sensibles et au Comité d'évaluation et de suivi de l'Anru.

Ce projet de loi devrait être voté avant la fin de l'année. C'est seulement à cette échéance que sera connue la liste des quartiers prioritaires issus de la réforme.

QUARTIERS

• Aubervilliers

Frédéric Colico est chef de projet réussite éducative.

• Bagnolet

Départ d'Émilie Baconnier, chargée d'études habitat et renouvellement urbain. Elle est remplacée par Thomas Radovic.

Lætitia Leogane est chargée de mission Gup.

Marie-Elvire Dominique est chargée de mission clause d'insertion sociale.

• Noisy-le-Grand

Khady Thiam est coordonnatrice réussite éducative.

• Romainville

Départ d'Élodie Oltra, coordonnatrice réussite éducative. Elle est remplacée par Line Rakoton.

• Villepinte

Départ de Catherine Herrouin-D'Anastasi, responsable du service prévention santé et coordonnatrice ASV.

NOUVEAUTÉS À LA DOC

Atlas des franciliens. Édition 2013, Institut d'aménagement et d'urbanisme Île-de-France, 2013.

Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires, Marion Carrel, Ens Éditions, 2013.

Politiques de peuplement et logement social. Premiers effets de la rénovation urbaine, Anru, 2013.

Revue

« Spécial 20 ans ! », *Les Cahiers du Développement social urbain*, n° 57, mai 2013.

« La réussite éducative. Enjeux et territoires », *Ville-École-Intégration Diversité*, n° 172, juin 2013.

« Les coûts sociaux du mal-logement », *Recherche sociale*, n° 204, décembre 2012.

MOBILISATION GÉNÉRALE SUR L'EUROPE !

Romain Briot, chef de projet à la Mission Europe Urbain, a présenté en mai dernier, lors d'une des réunions des équipes politique de la ville au sein de Profession Banlieue, la politique européenne de cohésion. Son objectif est de réduire les écarts entre les zones les plus riches et les zones les plus pauvres et, au niveau des villes, de permettre aux quartiers en difficulté de rattraper les quartiers les plus riches. Les projets urbains intégrés (PUI) sont la déclinaison en France du volet urbain de cette politique, soutenue par les fonds FEDER (Fonds européen de développement régional) et FSE (Fonds social européen).

De 2007 à 2013, les PUI ont pris la suite du PIC URBAN ce qui a permis une généralisation de l'approche urbaine intégrée : à partir d'un diagnostic, la stratégie du territoire doit être multisectorielle et concerner le développement économique, social, environnemental et culturel. Elle doit associer l'ensemble des acteurs de la ville : publics, privés, associations et habitants. Les priorités régionales sont définies dans les programmes opérationnels régionaux (PO) et le choix des sites se fait ensuite par un appel à projets urbains (à 90 % des territoires Cucs). En Île-de-France, on en compte 10 dont 3 en Seine-Saint-Denis : Plaine Commune, Clichy-sous-Bois/Montfermeil et Territoires de l'Ourcq (Pantin, Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec et Romainville).

Dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre des fonds européens en France pour la période 2014-2020, une concertation nationale a été lancée en décembre 2012 afin de définir les orientations de l'accord de partenariat (document signé entre les États membres et l'Union européenne qui définit la mise en œuvre de la politique de cohésion dans chacun des États). Pour la première fois le volet urbain de la politique européenne de cohésion est rendu obligatoire dans les propositions de la Commission européenne (5 % du FEDER national devra être consacré aux démarches intégrées et 0,2 % à des actions urbaines innovantes). Le volet urbain se résume à travers trois axes : le développement durable intégré en milieu urbain, les investissements territoriaux intégrés (ITI) et le développement local mené par les acteurs locaux (DLAL). Les professionnels des villes et agglomérations sont encouragés à s'associer à cette démarche.

Pour en savoir plus :

Le diagnostic territorial stratégique de la région Île-de-France :

<http://www.europeidf.fr/fr/accueil/2014-2020/index.html>

Europe 2020 : une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive :

http://www.europe-urbain.fr/index.php/documentation/item/ue-2020?category_id=22

LES ÉQUIPES POLITIQUE DE LA VILLE RENCONTRENT LES CENTRES SOCIAUX

En mai dernier, 15 professionnels des équipes politique de la ville et 10 directeurs de centres sociaux de Seine-Saint-Denis se sont réunis à Profession Banlieue pour réfléchir à la façon de croiser leurs connaissances des territoires - plus statistiques pour les uns, plus qualitatives pour les autres - afin d'en partager une même vision.

Le rapport *On voudrait entendre crier toutes les voix de nos cités*, initié par la Fédération des centres sociaux et socio-culturels de France et Question de Ville, a montré qu'interroger les habitants sur la façon dont ils vivent leur environnement ne sert pas tant à révéler de nouveaux éléments de diagnostic, qu'à entendre un autre point de vue, une autre analyse que celle des acteurs publics concernant un même constat (celui de la situation des jeunes par exemple).

Chaque professionnel ayant sa propre vision du territoire, le meilleur moyen pour se rapprocher d'une « vérité territoriale » est de tenir compte des vérités multiples. C'est ainsi qu'après avoir comparé leurs pratiques, outils ou modes d'observation (formels ou informels), les participants se sont engagés à mieux travailler ensemble en vue d'actualiser les diagnostics locaux, dans un contexte de renouvellement des projets sociaux pour les centres sociaux et du lancement d'une nouvelle contractualisation pour les équipes politique de la ville.

La phase diagnostic est souvent vécue comme une course à la statistique particulièrement chronophage. Anthony Briant, chargé de la sous-direction des études statistiques de l'évaluation au SG CIV interroge : d'où vient ce besoin croissant de chiffres, d'indicateurs statistiques ? Les chiffres reflètent-ils la réalité ? Ne dépend-elle pas du sens que l'on leur attribue ? Pour les professionnels présents, les statistiques donnent à voir la spécificité des territoires et servent de point de départ aux négociations avec les partenaires financiers lors de la délimitation des territoires prioritaires et l'attribution des crédits spécifiques. Mais elles ne leur sont utiles qu'à partir du moment où ils savent les analyser en termes de besoin. Il est donc indispensable de les croiser aux données qualitatives recueillies notamment par les centres sociaux.

Pour favoriser la rencontre de ces deux formes d'expertise, centres sociaux et chefs de projets politique de la ville ont proposé un rendez-vous trimestriel en vue de réfléchir à la mise en œuvre d'un projet de territoire.